



ACCORD D'INTERESSEMENT

Signé par tous !

L'Accord d'Intéressement, qui doit être renouvelé tous les trois ans, a été cette fois-ci signé par toutes les organisations syndicales représentatives, dont l'UNSA RATP, à l'origine du dispositif.

C'est avec une certaine gourmandise—ou pour le moins la satisfaction d'avoir eu raison avant d'autres—que nous prenons acte de la signature unanime de cet accord.

Il est dommage que cette unanimité arrive quand c'est **l'accord le moins favorable** de tous ceux qui se sont succédés depuis plus de quinze ans, et en tout cas le moins sécurisant pour les agents, qui va s'appliquer...

En effet, tous les bénéfices que va tirer la RATP de sa politique patrimoniale (valorisation des espaces) et cela représentera des centaines de millions, ne seront pas pris en compte dans le calcul de l'intéressement, à l'avenir. A l'inverse d'aujourd'hui.

Mais ne soyons pas « mauvais gagnant », cette unanimité est une garantie supplémentaire pour la préservation d'un dispositif de redistribution de la productivité que bien des administrations (Ministère de l'Economie) ou des politiques (IDFM) voudraient bien nous supprimer un jour.

Alors, bienvenue au « dernier arrivé » signataire !

De même, le prochain Contrat avec IDFM devrait être « saignant » (nous avons vu l'amour de la Région pour la RATP avec l'appel d'offre du T9) et il y a fort à parier que les résultats vont là aussi fondre au soleil...

Pour autant, les 1100 euros nets devraient être atteignables au moins les deux prochaines années. De même, la Direction cessera, grâce à cet accord, d'enlever de l'intéressement à des agents ayant travaillé plus de 206 jours mais ayant eu de la maladie.

Les négociations deviennent de plus en plus difficiles dans cette entreprise, malgré les bénéfices. Chaque petite avancée nous donne l'impression d'arracher le cœur de notre Direction ! L'UNSA RATP ne changera pas : revendicative, négociatrice, combative !

Merci à toutes celles et ceux qui ont voté par internet à notre référendum. 65% d'entre eux ont voté pour la signature. Le nouveau signataire aurait pu attendre la fin de cette consultation, avant de se précipiter pour signer... La peur de changer d'avis ??